

DAGL/PEUL3

Sport & Développement

***Pratique sportive et l'implication citoyenne en
faveur de l'environnement***

Initiative menée par DAGL (Togo)

Contexte de l'initiative

- ❑ Le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) s'est engagé depuis 2007 à améliorer l'environnement urbain de la ville de Lomé, la capitale du Togo. Dans ce dynamisme, un centre d'enfouissement technique répondant aux normes internationales environnementales a été aménagé en 2018 avec l'appui de l'Etat togolais et des partenaires financiers pour le traitement des déchets collectés dans la ville. Après la création de ce centre, l'ancienne décharge a été fermée.
- ❑ Après quelques années d'exploitation, des insuffisances relatives à l'indifférence effective des ménages au respect de la chaîne de collecte et de transit ont été relevées. Pour amener la population du grand Lomé à s'adapter à cette nouvelle exigence, l'initiative sport et développement a été lancée en 2019 pour communiquer et renforcer la compétence sociale de la population en matière de gestion efficace des déchets, notamment les triés sélectifs.

Les principes directeurs définis

Six grands principes ont été définis par le District pour encadrer les actions et investissements à proposer.

Il s'agit de :

- Créer des infrastructures utiles et accessibles au plus grand nombre.
- Faire le lien entre la pratique sportive et l'implication citoyenne en faveur de l'environnement.
- Renforcer l'implication des collectivités territoriales dans le sport et construire des politiques publiques locales en faveur du sport.
- Favoriser la concertation locale pour tenir compte des besoins exprimés, en accordant une attention particulière à ceux des femmes.
- Mettre en place des équipements complets pour favoriser leur attractivité, leur fréquentation et leur bonne gestion.
- Construire des partenariats avec les associations et les fédérations pour les événements sportifs populaires.

Initiatives menées 1/2



Dans la mise en œuvre de ces actions, deux appels à projets ont été lancés au profit des associations et fédérations sportives œuvrant sur le territoire du Grand Lomé. 21 associations et fédérations ont bénéficié des subventions allant de 2 000 000 francs à 5 000 000 de francs CFA chacune.



Les associations et fédérations sportives dans le déploiement de leur action ont renforcé l'implication citoyenne dans la gestion efficace des déchets et restaurer l'action communautaire citoyenne; contribué à l'intensification et diversification de certaines pratiques sportives dans les communes de Lomé; dynamisé et favorisé le développement de nouvelles pratiques sportives.

Initiatives menées 2/2

- ❑ Pour renforcer ces acquis, le District Autonome du Grand Lomé a mené en régie:
- ❑ 26 journées d'évènements d'initiation de masse à la pratique de certains sports notamment le volleyball, le badminton et le rugby dans 2 grandes communes populaires.
- ❑ Des animateurs et animatrices de sport ont été formés sur la thématique « sport et implication citoyenne en faveur de l'environnement ».
- ❑ Les étudiants en fin de formation à l'Institut National de Jeunesse et des Sport de l'Université de Lomé ont été également mis en contribution.
- ❑ Le cadre et l'engouement créent lors du déploiement de ces jeux ont servi à mener des causeries sur la gestion efficace des déchets précisément le tri sélectif.
- ❑ Ces deux initiatives ont eu des impacts directs. 24 200 enfants/jeunes âgés de 7 à 23 ans ont bénéficié directement de ces actions d'éducation populaire.
- ❑ La promotion du genre est au cœur de l'action de l'Etat togolaise. Pour appuyer cette politique, une conférence débat autour du sport sur la thématiques « les freins socioculturels à une pratique sportive plus importante et plus épanouie des filles et femmes à Lomé » a été organisée.

Perspectives

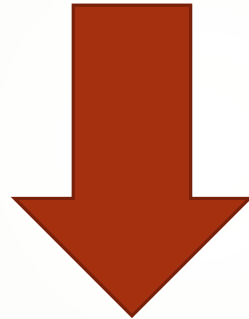
Conscient du rôle du sport dans la société,

Pour pérenniser durablement ces acquis, Lomé mobilise des fonds pour:

- ❑ Étendre en juillet 2024, la formation sur la thématique « sport et développement » à tous les membres (animatrices et animateurs de sport) des associations et fédérations sportives actives dans les quartiers des 13 communes de son ressort territorial,
- ❑ Organiser en décembre 2023, un festival annuel de football féminin des 13 communes du grand Lomé et prestations culturelles et artistiques locales,
- ❑ Construire dans deux grandes communes du ressort de son territoire des équipements de sport de main, de football et des parcours sportifs pour l'inclusion et la pratique sportive de plus grand nombre. Les travaux pourront démarrer en janvier 2024.

Recommandation

Constatant que les pratiques sportives ont des impacts positifs sur le développement social et que l'animation sportive dans les quartiers des communes de nos villes est dirigée par un grand nombre d'animateurs non professionnels qui éduquent et renforcent les compétences sociales de la jeunesse.



- ❑ Il serait nécessaire de soutenir ces animateurs volontaires et bénévoles en leur dotant des outils pédagogiques nécessaires pour la mise en œuvre de leur activité sportive et leur encadrement des groupes sportifs dans les différents quartiers de nos communes pour renforcer l'action citoyenne et l'éthique auprès des jeunes en vue d'un développement inclusif et durable.



« Le sport a le pouvoir de changer le monde... » N. M.

MERCI















C:\Users\user\Downloads\WhatsApp Image 2022-05-02 at 07.39.43.jpeg

Session théorique



Session pratique





Le 12 mars au stade de Kégué les invitées des délégations des six communes au projet PEULIII en situation de réceptivité aux échanges entre les orateurs et la population. Au premier plan l'animateur sportif du golfe 1 de l'esplanade de l'hôtel de la Paix Clement ADAN KE avec son certificat à côté.



BADMINTON POUR TOUS LA GESTION DES DECHETS



- **HUIT SEANCES PRATIQUES SUR LE TERRAIN DANS LES GOLFE 1 2 3 4 5 ET AGOE GNIVE 1**

